

# Analyse grammaticale des temps passés du français au bénéfice de l'enseignant et du francisant nigériens

Dele Adegboku  
University of Port Harcourt, Nigéria

AntipodeS, n° 1 - juillet / décembre 2018  
Linguistique

<https://portalseer.ufba.br/index.php/Antipodes>  
ISSN électronique : 2596-1837

## Résumé

Cet article, théorique, se propose d'analyser de la manière la plus fine et précise possible le sémantisme, soient les diverses valeurs prises en charge par certains temps passés du français, l'imparfait, le passé composé et le passé simple du mode indicatif, dans l'optique d'en faire mieux comprendre les nombreuses possibilités d'emploi. Suivant une démarche descriptive basée sur les exemples pertinents, l'exposé passe en revue les différentes valeurs de ces trois temps, pour arriver à la conclusion que cette présentation est un complément très fonctionnel aux outils communément utilisés dans l'apprentissage et dans l'enseignement de la langue française au Nigeria, comme ailleurs vraisemblablement.

## Mots-clefs

Aspect. Imparfait. Instruction temporelle. Passé composé. Passé simple. Temps anaphorique. Temps chronique. Temps déictique. Tension +/-.

## Grammatical analysis of French past times for the benefit of the Nigerian teacher and learner of French

### Abstract

This article, theoretical in its perspective, proposes to analyze in the most precise way the semantism, in other words the various values expressed by some French past tenses of the indicative mood, namely the Past progressive, the Present perfect and the Preterit, with a view to making better understood their many usage opportunities. Adopting a descriptive approach based on relevant examples, it reviews the different values of the three tenses, and arrives at the conclusion that this paper is a very functional complement to the tools commonly used in the teaching/learning of French language in Nigeria ; and it could also be of great use elsewhere.

### Keywords

Anaphoric time. Aspect. Chronical tense. Deictic tense. Past progressive. Present perfect. Preterit. Tensness +/- . Tense instruction.

---

## Plan

- 1 Introduction
- 2 Quelques repères généraux sur les temps considérés
  - 2.1 Les temps chroniques, anaphoriques et déictiques
    - 2.1.1 Le temps chronique
    - 2.1.2 Le temps anaphorique et le temps déictique
  - 2.2 Caractéristiques ou instructions temporelles et aspectuelles d'un temps verbal
- 3 Analyse grammaticale des temps
  - 3.1 L'imparfait
    - 3.1.1 Les valeurs temporelles de l'emploi de l'imparfait
      - 3.1.1.1 L'imparfait d'accomplissement (non borné)
      - 3.1.1.2 L'imparfait d'habitude ou de répétition
      - 3.1.1.3 L'imparfait de description
      - 3.1.1.4 L'imparfait d'effet de ralenti
      - 3.1.1.5 L'imparfait d'arrière-plan
      - 3.1.1.6 L'imparfait de discours rapporté
    - 3.1.2 Autres emplois de l'imparfait
      - 3.1.2.1 L'imparfait d'atténuation (ou de politesse)
      - 3.1.2.2 L'imparfait hypocoristique
      - 3.1.2.3 L'imparfait de sens forain
    - 3.1.3 Les valeurs modales de l'imparfait : hypothèse et contre-factualité
      - 3.1.3.1 L'imparfait d'hypothèse
      - 3.1.3.2 L'imparfait de contre-factualité
  - 3.2 Le passé composé (le passé simple)
    - 3.2.1 Définitions des perfectivités du passé composé et du passé simple
    - 3.2.2 Les différents emplois réguliers ou standards du passé composé
      - 3.2.2.1 La valeur d'accompli du passé (temporelle)
      - 3.2.2.2 La valeur d'accompli du présent
    - 3.2.3 Les emplois particuliers du passé composé
  - 3.3 Le passé composé / passé simple et l'imparfait dans l'usage
    - 3.3.1 Le passé composé et le passé simple suivant les plans d'énonciation
    - 3.3.2 Les différences entre le passé composé et le passé simple
    - 3.3.3 Discrimination de circonstants ou adverbes de temps
- 4 Conclusion

---

## 1 Introduction

La langue française possède un nombre relativement important de temps verbaux pour exprimer les événements de l'époque passée, alors que seul le présent permet l'expression de faits et d'événements de l'époque présente, du moins suivant l'approche traditionaliste ou grammaticalisante qui prête *a priori* aux temps verbaux des noms qui, très souvent, ne se conforment pas à leurs fonctionnements. Cette diversité de possibilités, jointe à une imprécision de métalangage, ne laisse pas de créer quelques difficultés dans les esprits des étudiants, sinon des enseignants, de français langue étrangère.

Ne serait-il pas utile donc de tenter d'apporter une certaine clarification de l'emploi de ces

formes ?

Pour faire, comme nous l'entendons, une analyse d'un point de vue grammatical de ces temps verbaux du passé, on pourra partir, d'abord, de la perspective la plus ancienne et donc la plus connue, née de Guillaume<sup>1</sup> : temps-aspect-mode. Et ceci est dû au fait que le temps verbal, d'une façon ou d'une autre, situe le procès dans le temps<sup>2</sup>. Puis, il faudra rapporter ces tiroirs verbaux au plan d'énonciation (récit et discours) de Benveniste<sup>3</sup>, et à l'arrière-plan de Weinrich<sup>4</sup>. Aussi sera-t-il nécessaire de s'intéresser au fonctionnement déictique ou anaphorique de ces temps.

D'autre part, apportons quelques précisions sur ce que nous ne traiterons pas ici. En effet, dans ce paradigme, nous ne parlerons pas du concept de mode en tant que tel ; ce sont surtout les caractéristiques aspectuelles et temporelles de chaque tiroir verbal que nous allons chercher à déterminer pour ensuite en étudier les emplois.

Nous ne traiterons pas non plus de tous les tiroirs verbaux dits du passé dans cette langue. Seuls les temps de l'indicatif retiendront notre attention parce qu'ils sont ceux des plus productifs, les plus usités dans les situations de communication en français. Le mode indicatif comprend les trois temps de base (sur lesquels nous nous focaliserons) et dont la maîtrise importe le plus dans l'appropriation du discours en langue française : le passé composé, le passé simple et l'imparfait.

Enfin, suivant leur morphologie, les temps passés de l'indicatif se répartissent en trois groupes suivants leurs formes : 1) les formes simples (le passé simple et l'imparfait) ; 2) les formes composées (passé composé, passé antérieur et plus-que-parfait), bâties à partir des formes simples et qui expriment chacune un procès accompli au temps simple correspondant ; 3) il y a également les formes surcomposées construites à partir des formes composées. Nous ne nous occuperons pas de ces dernières possibilités dans ce travail, notamment parce qu'elles sont moins employées aujourd'hui.

Ajoutons encore, comme dernière réserve, que si nous avons opté, selon la tradition, pour classer le passé composé derechef comme un temps du passé, c'est d'un, parce que le passé simple n'est plus si employé ou étudié dans notre contexte nigérian. Or, ce travail a d'abord pour but de contribuer à remédier aux problèmes didactiques que pose l'apprentissage / enseignement des temps concernés auprès de ce public-ci. De deux, la littérature existant au sujet de ces temps verbaux n'arrête pas de nous signaler que l'emploi du couple passé composé / imparfait prend le dessus sur le couple passé simple / imparfait dans l'usage des discours écrits ou oraux en langue française elle-même. D'ailleurs, De Both-Diez<sup>5</sup> dont le contexte est similaire au nôtre, en ceci qu'elle a affaire à des non-francophones, a aussi classé le passé composé comme temps du passé dans un article qui a rapport également au temps et à l'aspect.

Notre démarche expositive donnera ainsi, dans un premier temps, quelques repères généraux sur les valeurs temporelles et aspectuelles des formes étudiées. Elle se consacrera ensuite à faire la description des valeurs d'emploi de l'imparfait, du passé composé et du passé simple, pour finir par confronter la réalité de l'emploi de ces temps dans l'usage.

## 2 Quelques repères généraux sur les temps considérés

Nous n'allons pas nous attarder ici sur une explication de la notion de temps car nous avons

---

1 GUILLAUME, G. **Temps et Aspect**. Paris : Champion, 1965.

2 Mais pas toujours !

3 BENVENISTE, E. **Problèmes de linguistique générale 2**. Paris: Gallimard, 1974.

4 WEINRICH. H. **Le Temps** : Le Commentaire et le récit. Paris : Éditions du Seuil, 1973.

5 BOTH-DIEZ, A.-M. de. L'Aspect et ses implications dans le fonctionnement de l'imparfait, du passé simple et du passé composé au niveau textuel. **CO VET**, La Pragmatique des temps verbaux dans la langue française, n° 67, septembre, Paris : Larousse, 1985 ; p. 5-22 (p. 5).

déjà essayé ailleurs<sup>6</sup>, et largement, de définir théoriquement le mot *temps* dans ses diverses acceptions, allant du temps du monde qui fixe l'avenir devant nous et laisse derrière le passé, ce « temps cosmique » de Wilmet<sup>7</sup>, et qui « décrit l'univers en perpétuelle expansion depuis le *Big Bang initial* », le temps que dure un travail, et *cætera*, jusqu'au temps linguistique ou temps de la parole et enfin les temps verbaux. Mais à cause du contexte spécifique dans lequel nous avons choisi de nous situer, celui de l'énonciation, il sera nécessaire de faire référence à d'autres valeurs du terme, bien utiles ici.

## 2.1 Les temps chroniques, anaphoriques et déictiques

Suivant le fonctionnement du discours, on exprime le temps de trois façons importantes. Ce seront les concepts de temps chronique, de temps anaphorique et de temps déictique que nous restituerons ici.

### 2.1.1 Le temps chronique

Le temps chronique<sup>8</sup> situe l'événement dans la chronologie du temps du calendrier et ce sont les circonstants temporels qui permettent une datation objective :

- (1) Les terroristes détruisent les tours jumelles des États-Unis le 11 septembre 2001.
- (2) Jésus Christ naît le 25 décembre 00.

### 2.1.2 Le temps anaphorique et le temps déictique

Le temps anaphorique se définit à partir d'une date qui fonctionne comme moment de référence.

Ainsi certains noms, adverbes et locutions adverbiales s'associent à ce moment et permettent de localiser temporellement pour exprimer la simultanéité (à ce moment-là, ce jour-là), l'antériorité (auparavant, l'avant-veille) et la postériorité (deux jours-après, ensuite) :

- (3) Le Français Valéry Kayumba est devenu champion d'Europe [...] par arrêt de l'arbitre à la troisième reprise, hier soir, à la Maison des Sports de Clermont-Ferrand<sup>9</sup>.

C'est l'élément « hier soir » qui situe l'événement comme étant postérieur au 18 avril 1994.

Le temps déictique prend pour point axial le moment de l'énonciation.

Ainsi sont construites les trois époques présente, passée et future. C'est par rapport à ce moment de l'énonciation ou « *nunc* » que, disent Barcelo et Bres :

les langues situent les événements dans le temps à l'aide principalement de deux outils ; (i) les adverbes et locutions adverbiales, qui parallèlement aux unités anaphoriques, signifient,

---

<sup>6</sup> ADEGBOKU, D. Les Temps verbaux en français : La Problématique de terminologie et de définition, **RANEUF** (Revue de l'Association nigérienne des enseignants universitaires de français), vol. 1, n°2, Ibadan : Agoro Publicity Company, novembre 2005 ; p. 52-71.

<sup>7</sup> WILMET, M. **Grammaire rénovée du français**. Bruxelles : De Boeck Université, 2007 ; p. 47.

<sup>8</sup> BENVENISTE, E. Op. cit., p. 70-73.

<sup>9</sup> In : La Montagne, 18 avril 1994. Apud FRONTIER, A. **La Grammaire du français**. Paris : Belin, 1997 ; p. 115.

mais en relation avec le *nunc*, la simultanéité (maintenant, aujourd'hui), l'antériorité (hier, la semaine dernière), la postériorité (demain, la semaine prochaine)<sup>10</sup>.

Et voici l'exemple qu'ils proposent pour étayer leur point de vue :

(4) *J'ai essayé de te téléphoner hier, mais pas moyen. Je t'écris donc par mél pour te mettre au courant du dernier cancan*<sup>11</sup>.

On voit que l'adverbe « hier » situe l'événement « téléphoner » dans l'antériorité de l'acte de rédiger le courriel. Ensuite, en dehors des adverbes de temps, les temps verbaux connaissent l'antériorité, la simultanéité, et *cætera*. En effet, le passé composé « ai essayé » se rapporte à l'époque passée alors que « écris » situe l'acte au *nunc*, le présent de l'énonciation, précisent ces auteurs.

En somme, les temps verbaux, en dehors des adverbiaux, sont aussi déictiques. De même, avec l'influence de l'aspect s'attachant au temps verbal, ils fonctionnent aussi anaphoriquement.

## 2.2 Caractéristiques ou instructions temporelles et aspectuelles d'un temps verbal

Les temps verbaux orientés vers le passé, c'est-à-dire exprimant un procès ayant lieu avant le présent de l'énonciation, comme par exemple le plus-que-parfait (dorénavant PQP dans cet article), le passé simple (dorénavant PS), le passé antérieur (dorénavant PA) et *cætera*, portent la caractéristique ou l'*instruction temporelle* [+ passé] à l'opposé des temps de l'époque future qui portent l'instruction [+futur].

En revanche, nous savons, à la suite de Guillaume<sup>12</sup>, que les temps simples sont d'aspect tensif alors que les temps composés sont eux d'aspect extensif. Ainsi, pour parler de la caractéristique aspectuelle de ces temps, on dit que les temps simples portent l'*instruction aspectuelle* [+ tension], alors que les temps composés d'aspect extensif portent donc l'instruction [+ extension].

La tension, relative à l'aspect, est, comme il le dit : « l'impression de mobilité progressive inséparable du verbe<sup>13</sup> » et qui lui est donnée par « le temps intérieur à l'image du mot<sup>14</sup> ». Nous pouvons voir que nos trois temps se définissent déjà par une instruction temporelle et par une instruction aspectuelle.

Or, il existe une autre paire de caractéristiques définitoires que possèdent les temps verbaux : la perfectivité et l'imperfectivité (soit accompli / non-accomplis). Il faut comprendre que cette notion d'incidence a rapport à l'accomplissement ou non du procès. Caractéristiques qui s'apparentent respectivement aux instructions [+ incidence] et [-incidence] dont parlent Barcelo et Bres<sup>15</sup>, bien sûr en rapport avec la notion d'incidence de Guillaume, que développe ensuite Pollack<sup>16</sup>.

---

<sup>10</sup> BARCELO, G. J. ; BRES, J. **Les Temps de l'indicatif en français**. Paris : Ophrys, 2006 ; p. 11.

<sup>11</sup> Ibidem

<sup>12</sup> GUILLAUME, G. Op. cit., p. 15-25.

<sup>13</sup> Ibidem

<sup>14</sup> Ibidem

<sup>15</sup> BARCELO, G. J. ; BRES, J. Op.cit., p.15.

<sup>16</sup> POLLACK, W. Un modèle explicatif de l'opposition aspectuelle : Le Schéma d'incidence. **Le Français moderne**, XLIV, 1976 ; p. 289-311.

Au total, en s'inspirant de ces deux derniers auteurs, on peut définir nos trois temps sur la base de l'instruction temporelle et ensuite de deux instructions aspectuelles, comme suit :

IMP<sup>17</sup> : [+ passé] [+ tension] [- incidence]

PS : [+ passé] [+ tension] [+ incidence]

PC<sup>18</sup> : [+ passé] [+ extension] [+ incidence]

Soit que l'on peut de même écrire :

IMP : [+ passé ; + tension et + imperfectif/inaccomplissement] ;

PS : [+ passé ; + tension et + perfectivité / accomplissement] ;

PC : [+ passé ; + extension et + perfectivité / inaccomplissement].

Plus loin, nous verrons le bien-fondé de ces instructions établies pour chacun des temps, malgré les exceptions dans les emplois. Définissons ces temps suivant l'analyse de leur fonctionnement.

### 3 Analyse grammaticale des temps

Notre analyse abordera premièrement les valeurs de l'IMP, puis abordera celles du PC / PS. Essayons d'étudier les différentes valeurs de ces trois temps, en prenant chacun d'eux en interaction avec les autres.

#### 3.1 L'imparfait

On reconnaît en général à l'IMP sa valeur première de temps du passé. La fréquence de cet emploi dans le discours et suivant les présentations de la tradition grammaticale est évidente. En effet l'IMP, par rapport au *nunc*, situe le procès du verbe dans le passé, mais en cours ou en train de se dérouler :

(5) Je souffrais régulièrement de maux de tête<sup>19</sup>.

Il est clair que ce procès se situe dans le passé, mais on n'a aucune idée sur ses bornes : quand est-ce que le locuteur commençait à souffrir, quand est-ce que cela s'arrêtait ? En outre, Béchade définit ainsi ce temps :

L'imparfait rend compte d'une action en train de se dérouler dans le passé, sans qu'on voie ni le début ni la fin de cette action en sorte que ses caractères fondamentaux sont la durée et l'inachèvement : "Quand j'arrivai (je suis arrivé) au passage à niveau, la barrière se fermait<sup>20</sup>."

Remarquons que si l'IMP est bien marqué par l'inaccompli comme le dit Béchade, cette

---

<sup>17</sup> Pour « imparfait » dorénavant dans cet article.

<sup>18</sup> Pour « passé composé » dorénavant dans cet article.

<sup>19</sup> GABRIEL, M. A. **Islam et Terrorisme**. Romanel-sur-Lausanne : Édition Ourania, 2007 ; p. 32.

<sup>20</sup> BECHADE, H.-D. **Grammaire française**. Paris : Presses universitaires de France, 1994 ; p. 171.

notion de durée ne nous intéresse pas, car elle est très relative et souvent vague.  
Mais en réalité, l'IMP n'exprime-t-il pas autres choses que le procès passé ?

### 3.1.1 Les valeurs temporelles d'emploi de l'imparfait

Dans son statut de temps du passé, l'IMP exprime en réalité un nombre important de valeurs temporelles.

Nous en dénombrerons ici cinq, avant d'abord les valeurs de l'IMP qui ne ressortissent pas des marqueurs de l'époque passée.

#### 3.1.1.1 L'imparfait d'accomplissement passé (non-borné)

On sait que l'IMP a des affinités avec le présent (dorénavant PR). Ce sont des temps simples d'aspect non-accompli. Leurs emplois se ressemblant, on se réfère à l'IMP comme le présent du passé : le PR montre le procès en cours au présent, l'IMP le montre en cours au passé :

(6) Ce soir à 21 heures, je regarde une émission à la télé. (accomplissement au présent)

(7) Hier soir à 21 heures, je regardais une émission à la télé.

L'énoncé (6) présente l'accomplissement au passé du procès regarder, mais on ne sait rien de son début, ni de sa fin. Ce qu'on sait par contre, c'est qu'à 21 heures le locuteur performait l'acte de regarder. Ce manque de borne amène Barbazan à dire ceci :

L'énoncé à l'IMP donne une impression d'ouverture, de non-finitude de la représentation d'une situation laissée en suspens, contrairement à la même version au PS (ou au PC). L'emploi de l'IMP donne en vie de répondre « et alors ? » ; on attend que le locuteur continue son récit, à la différence d'un énoncé dont la représentation est "fermée" par un aspect grammatical perfectif<sup>21</sup>.

En effet, c'est sa valeur aspectuelle d'inaccompli qui permet à l'imparfait de présenter l'événement en train de se dérouler, ce qui le rend apte à jouer plusieurs rôles dont celui de donner l'impression qu'un procès dure comme dans (8) suivant ; ou alors, celui de toile de fond pour que viennent s'insérer des événements au PS ou au PC.

(8) Il attendait depuis des heures et les employés allaient et venaient sans lui parler.

D'autre part, il est dit que l'IMP envisage le procès de l'intérieur et possède l'aspect sécant de Guillaume, qui fait que d'autres procès au PC ou PS peuvent venir s'insérer ou couper le procès à l'IMP à cause de l'ouverture que procure ce temps.

Wilmet<sup>22</sup>, tenant du camp de l'IMP temps du passé, explique que cette ouverture peut se faire à n'importe lequel des trois lieux.

Nous reprenons l'explication de Wilmet avec ses exemples :

a) ouverture à l'initiale du procès : l'IMP fournit aux autres passés le cadre énonciatif, le décor :

---

<sup>21</sup> BARBAZAN, M. **Le Temps verbal**. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2006 ; p.107.

<sup>22</sup> WILMET, M. Op. cit., p. 113.

- « Nous étions à l'étude, quand le proviseur entra [...] » (Flaubert<sup>23</sup>) ;
- « Il était une fois [...] » (prélude traditionnel à un conte de fées) ;
- « Ce siècle avait deux ans [...] » (Hugo<sup>24</sup>) ;

b) ouverture finale du procès : c'est de là que dérivent les acceptions « duratives » et « itératives » comme dans :

- i) « Hier, il pleuvait » (duratif) ;
- ii) « Dès qu'il apercevait une place libre, il se précipitait vers elle et s'y asseyait. » (itératif) ;

c) ouverture médiane du procès : c'est le cas des IMP de narration et de rupture.

Ce sont ces différentes sortes d'ouvertures qui donnent donc lieu aux différentes valeurs de l'IMP que nous allons décrire tout de suite.

### 3.1.1.2 L'imparfait d'habitude ou de répétition

Considérons les exemples :

- (9) Le vieil homme se promenait, les soirs, le long du quai.
- (10) les hommes se couvraient de peaux d'animaux.

L'IMP permet alors d'exprimer la fréquence des faits et événements parce ce qu'il y a un parfait accord entre « (i) le fait qu'une habitude est le plus souvent saisie en non-incidence, et (ii) l'instruction [- incidence] de l'IMP<sup>25</sup> ». Et comme le fait le PR dans l'époque actuelle, l'IMP montre-t-il le procès en accomplissement générique à l'époque passée, hors chronologie, contrairement au PS :

- (11) En ce temps-là, mon oncle rentrait tous les soirs à 19 heures.

Ce qui équivaut à l'accomplissement au présent (Tous les jours, mon oncle rentre à 19 heures).

### 3.1.1.3 L'imparfait de description

Grâce à ses valeurs de répétition et de sentiment de durée, l'IMP s'emploie pour décrire. C'est aussi parce que dans une description les procès en cours d'accomplissement se succèdent et que l'IMP est plus apte à les exprimer, à cause de son aspect inaccompli.

- (12) Le boulevard, ce fleuve de vie, grouillait dans la poudre d'or du soleil couchant. Tout le ciel était rouge, aveuglant ; et, derrière la Madeleine, une immense nuée flamboyante jetait dans toute la longue avenue une oblique averse de feu, vibrants comme une vapeur de

---

<sup>23</sup> Ibidem

<sup>24</sup> Ibidem

<sup>25</sup> BARCELO, G. J. ; BRES, J. Op.cit., p. 50.



brasier<sup>26</sup>.

Cette suite d'IMP donne l'idée du récit qui se fige ; c'est comme si les procès étaient statiques. Frontier dit qu'une succession d'IMP dans un même énoncé ne fait pas avancer le récit.

Il ajoute : « L'imparfait exprime un procès qui s'éternise, non certes dans la réalité, mais dans le regard qui la considère, lequel oublie soudain que le temps passe, que les événements, dans la réalité, continuent de se succéder<sup>27</sup>. » C'est pourquoi pour décrire ce rôle, dit-il, « l'image du ralenti cinématographique » revient souvent pour expliquer le fait que l'IMP s'arrête sur le procès.

### 3.1.1.4 L'imparfait d'effet de ralenti

L'IMP, par contraste au PS/PC, peut ainsi allonger un procès qui est sensé être peut-être bref, ou un procès déjà accompli. Et ceci ne nuit en rien à sa propre valeur d'inaccompli.

(13) La Révolution bolchévique se passait le 17 octobre 1917.

Mais la présence d'un circonstant s'impose, précise Eluerd<sup>28</sup> qui prend, pour illustrer ce point, l'exemple légendaire souvent cité pour parler du temps chronique :

(14) Le 14 juillet 1789, le peuple de Paris prenait la Bastille.

On voit alors que ce procès ponctuel souvent exprimé par le PS (prit), se voit ici ralenti.

### 3.1.1.5 L'imparfait d'arrière-plan

Dans un récit, l'IMP construit l'arrière-plan ou la toile de fond où viennent se loger des événements au PS ou au PC :

(15) Le camion surchargé descendait la pente abrupte. Soudain les freins lâchèrent [ou ont lâché]...

Dans cet énoncé, la focalisation porte sur les freins, ce qui place le procès *lâcher* au premier plan et le met au PS ou au PC, alors que le procès *descendre* était en cours, donc à l'IMP.

L'effet d'arrière plan se fait le plus remarquer quand l'énoncé est un peu plus long. Continuons le texte de Maupassant que nous venons de citer un peu plus tôt :

(16) « Au milieu des consommateurs aux légers vêtements plus foncés, deux officiers en grande tenue faisaient baisser tous les yeux par l'éblouissement de leurs dorures. Ils causaient, joyeux sans motif, dans cette gloire de vie ; et ils regardaient la foule, les hommes

---

<sup>26</sup> MAUPASSANT, G. de. **Contes du jour et de la nuit**. Paris: Gallimard, 1984 ; p. 191.

<sup>27</sup> FRONTIER, A. Op. cit., p. 525.

<sup>28</sup> ELUERD, R. **Langue et Littérature : Grammaire, Communication, Techniques littéraires**. Paris : Nathan, 1992 ; p. 169.

lents et les femmes pressées qui laissaient derrière elles une odeur savoureuse et troublante. Tout à coup un nègre énorme, vêtu de noir, ventru, ... passa devant eux avec un air de triomphe. Il riait aux passants, il riait aux vendeurs de journaux, il riait au ciel éclatant, il riait à tout Paris. Il était si grand qu'il dépassait toutes les têtes ; et, derrière lui, tous les badauds se retournaient pour le regarder de dos. Mais soudain il aperçut les officiers, et, culbutant les buveurs, il s'élança. »

La première série d'IMP de ce texte (faisaient, causaient, regardaient, laissaient) servent d'arrière-plan au PS (passa), donnant ainsi de la vie, du dynamisme au texte. Plus frappant encore, la toile de fond dressée pour les PS, aperçut et s'élança, où le procès *rire*, répété cinq fois, prolonge l'attente ou le dénouement de cet effet de ralenti, qui paraît très beau.

Cependant, il faut prendre garde, en parlant à nos apprenants de cette idée de Weinrich qui est une sorte d'épée à double tranchants. En effet, beaucoup, sans le vouloir, font croire que ce rôle est celui que joue toujours l'IMP, alors qu'il peut aussi être présent au premier plan :

(17) Alors que les gendarmes mobiles progressaient de part et d'autre de la rue, deux coups de feu retentissaient<sup>29</sup>.

### 3.1.1.6 L'imparfait de discours rapporté

Il existe trois types de discours rapporté : 1) le discours rapporté direct : ce sont les propos exacts de l'auteur que reprend textuellement le locuteur-rapporteur. Les temps ne changent pas, ni les pronoms déictiques. 2) le discours rapporté indirect : le locuteur-rapporteur reprend les dires de l'énonciateur de départ en s'y incluant, prenant ainsi en charge le texte de départ : il y a changement des déictiques et des temps.

Dans le discours rapporté indirect, on établit des correspondances entre les temps du texte à rapporter (de départ) et ceux du texte (d'arrivée) qui est rapporté indirectement. Et, c'est le PR qui se transforme en IMP :

(18)

- Discours à rapporter : « Je voyage demain. »
- Discours rapporté indirect : « Elle a dit qu'elle voyageait le lendemain. »

L'autre IMP, le PQP, est la transformation du PC dans le discours rapporté indirect.

(19)

- Discours à rapporter : « J'ai voyagé la semaine dernière. »
- Discours rapporté indirect : « Elle a dit qu'elle avait voyagé la semaine d'avant ».

Par ailleurs, il y a changement de temps dans le discours indirect libre.

Enfin, et à notre avis, l'étude du discours rapporté doit être centrale dans l'enseignement d'une langue étrangère, car il surgit très souvent dans les conversations, les interactions et rapports sociaux quotidiens, surtout oraux, d'ailleurs comme dans la langue maternelle de l'apprenant.

---

<sup>29</sup> FRONTIER, A. Op. cit., p. 526.

### 3.1.2. Autres emplois particuliers de l'imparfait

En dehors de ces emplois réguliers dits standards de l'IMP, il existe d'autres, stylistiques et modaux. La caractéristique de pouvoir s'arrêter sur les événements permet à l'IMP d'exprimer différentes modalisations.

#### 3.1.2.1 L'imparfait d'atténuation (ou de politesse)

Ce type d'IMP s'utilise dans les rapports sociaux comme les interactions administratives. On les retrouve dans des formules de types : « Je voulais vous demander/ je venais demander / j'étais venu vous dire ».

Pragmatiquement, on comprend que ce sont aussi des énoncés employés pour s'excuser de déranger, se faire accepter de peur d'être rejeté, solliciter la volonté de l'allocutaire ou même pour cacher l'intention réelle. Ils ont pour fonction d'expliquer un événement qui vient de survenir et qui pourrait déplaire au co-énonciateur. Par exemple, une employée, un dossier en main, qui surprend son patron en train de caresser, dans son bureau, une autre de ses propres collègues, et qui, confuse, dit avant de le déposer sur la table et de sortir précipitamment : « Je venais déposer ce dossier ».

Donc, avec cet IMP, on n'explique pas ce qu'on veut faire, mais ce que l'on voulait faire.

#### 3.1.2.2 L'imparfait hypocoristique

Il exprime un fait présent qu'on étend dans le passé ou un fait qu'on situe au passé et qui est étendu jusqu'au moment présent. Cet imparfait à caractère affectueux « s'entend dans les paroles des mères à leur bébé... peut être aussi utilisé dans une conversation affectueuse intime entre adultes<sup>30</sup> ».

(20) Comme il était mignon le bébé à sa maman !

(21) Elle aimait bien son mari, ma chère femme.

Cet imparfait s'emploie souvent à la troisième personne, malgré la présence en face à face de l'énonciateur et de l'allocutaire. Béchade dit que l'IMP hypocoristique « permet de donner une certaine amplitude aux propos que l'on tient. En les plaçant dans un passé fictif et duratif, il les élargit en deçà et au-delà du moment de l'énonciation<sup>31</sup>. »

#### 3.1.2.3 L'imparfait de sens forain

Il est employé dans des relations sociales et commerciales, pour ne pas heurter autrui ou par souci de politesse. C'est un vrai rituel dans lequel le commerçant s'adresse au client.

Référons-nous à une expérience personnelle où nous avons fini par nous habituer à la même question que nous posait notre boulangère durant nos séjours en France :

---

<sup>30</sup> SALINS, G.-D. de. **Grammaire pour l'enseignement / apprentissage du FLE**. Paris : Didier/Hachette, 1996 ; p. 178.

<sup>31</sup> Ibidem, p. 173.

(22) A vous Monsieur, qu'est-ce qu'il vous fallait ?

En réalité un effet de politesse se montre là, car elle aurait pu dire frontalement : « Qu'est-ce qu'il vous faut ? »

### 3.1.3 Les valeurs modales de l'imparfait : hypothèse et contre-factualité

À la différence des cas précédemment évoqués, certains emplois de l'IMP n'exprime pas l'existence d'un procès passé (temporel).

Ils permettent alors d'exprimer ou d'imaginer une situation éventuelle.

#### 3.1.3.1 L'imparfait d'hypothèse

Il trouve ses emplois dans les propositions subordonnées hypothétiques introduites par si. En général, la proposition principale se met au conditionnel.

(23) S'il pleuvait, j'utiliserais mon parapluie.

En fait, deux cas se présentent. Dans un premier, la subordonnée d'hypothèse concerne le PR. Dans un second, elle concerne le futur (dorénavant FUT).

Dans ce second cas, l'hypothèse peut se réaliser, on peut alors avoir le FUT pour exprimer le résultat, ou l'hypothèse peut ne pas se réaliser, c'est alors au conditionnel que s'exprime le résultat.

Prenons l'exemple d'Eluerd<sup>32</sup>.

D'abord, la principale exprime une pure éventualité :

(24) Si tu écrivais à Paul, il te répondrait.

Par ailleurs :

a) la principale au conditionnel présent exprime toujours l'éventualité :

(25) Si demain tu écrivais à Paul, il te répondrait ;

b) la principale peut aussi se mettre au FUT ou à l'IMP :

(26) Si tu écrivais à Paul, il te répondra.

(27) Si tu écrivais à Paul, guette sa réponse.

De même, comme on l'a vu, si l'hypothèse irréaliste est à l'imparfait, son résultat aussi irréaliste est au conditionnel présent :

(28) Si tu savais conduire, tu ne ferais pas d'accident.

---

<sup>32</sup> ELUERD, R. Op.cit., p. 222.

Le résultat irréel d'une hypothèse à l'IMP peut être au conditionnel passé (résultat réalisé) :

(29) Si tu savais vraiment conduire, tu n'aurais pas fait un tel accident.

En somme, l'IMP d'hypothèse « anticipe les conséquences qu'une situation passée pouvait laisser prévoir, mais l'événement qui suit empêche cet événement de se réaliser<sup>33</sup>. ».

### 3.1.3.2 L'imparfait de contre-factualité

Certaines grammaires l'appellent IMP à valeur d'irréel. Il montre que le procès qu'il exprime aurait pu se réaliser.

L'effet de ce sens, d'après Barcelo et Bres<sup>34</sup>, se réalise selon les structures syntaxiques prototypiques de structure [*Un minute de plus*, (et) IMP], c'est-à-dire [*sans x*, IMP].

(30) Sans ce klaxon, la voiture m'écrasait.

Ici, le procès *écraser* ne s'est pas accompli : le locuteur n'a pas été écrasé, mais il aurait pu l'être, sans le klaxon. C'est ce non-accomplissement que l'IMP exprime.

Cet emploi, à notre avis n'est pas loin de celui de l'IMP d'hypothèse. Car sémantiquement l'énoncé pourrait être : « Si ce *n'était* pas grâce à ce klaxon, la voiture m'aurait écrasé. »

Par ailleurs on rencontre dans la littérature grammaticale beaucoup d'exemples du premier type de construction syntaxique dont le prototypique de Kleiber<sup>35</sup> :

(31) Une minute de plus, et le train dérailait.

\*

En somme, l'IMP est l'un des temps les plus productifs en emplois en langue française. Les cas particuliers de son emploi sont si nombreux qu'un nombre important de linguistiques ou de grammairiens proclament que l'IMP n'est pas un temps verbal.

En gros, Barcelo et Bres, tenants de l'approche *IMP temporel* et auteurs de l'ouvrage très inspirant que nous avons si largement cité affirment :

La production de nombreux effets de sens en discours auquel ce temps est associé, des plus évidents aux plus énigmatiques, résulte de l'interaction, concordante ou partiellement discordante selon les cas, entre la demande co(n)textuelle et l'offre aspectuo-temporelle de l'IMP<sup>36</sup>.

## 3.2 Le passé composé (le Passé simple)

<sup>33</sup> FRONTIER, A. Op. cit., p. p.531.

<sup>34</sup> BARCELO, G. J. ; BRES, J. Op.cit., p. 76.

<sup>35</sup> KLEIBER, G. Lorsque l'anaphore se lie aux temps grammaticaux. In : VETTERS, C. (éd.), Temps, Aspects et narration. Amsterdam-Atlanta : Rodopi, 1993 ; p. 117-167.

<sup>36</sup> BARCELO, G. J. ; BRES, J. Op.cit., p. 78.

C'est en prenant ensemble ces deux temps qu'on pourra mieux comprendre l'un et l'autre car ils sont réunis par des ressemblances aussi bien que par des dissemblances.

De plus, nous ne traiterons pas ici des emplois explicites du PS, ce qui nous intéresse, c'est de pouvoir y faire référence pour mieux définir le PC dans ses emplois.

Rappelons que les deux ont en commun la même instruction temporelle de temps du passé. Nous avons aussi dit (pour un départ) qu'ils partagent le même aspect perfectif, mais le PS oppose sa tension à l'extension du PC.

On définit en général le PS comme un temps qui exprime de manière complète, globale la totalité d'un événement. Il situe donc le procès entièrement dans le passé par rapport au *nunc*. On s'y réfère comme vrai temps du passé, car le PS est en coupure complète avec le présent, et ainsi les bornes de la durée du procès sont fixées. Il affirme donc son aspect accompli. L'exemple suivant en est une bonne illustration.

(32) Jérémie fit trois pas, puis oscilla, étendit les mains, rencontra un mur qui le soutint debout et se remit en marche en trébuchant<sup>37</sup>.

Ici, tous ces procès sont accomplis. Les événements se suivent de manière chronologique. Contrairement à une suite d'IMP qui donne l'effet de ralenti, la suite de PS fait avancer le récit de façon dynamique. De plus, on n'a pas ici cette ouverture qui amène à se demander *et alors ?*, comme après l'emploi de l'IMP.

### 3.2.1 Définitions des perfectivités du PS et du PC

Le PC situe aussi le procès dans le passé, mais pas toujours de la même façon que le PS. La différence se situe dans leur perfectivité.

Barbazan explique que ce sont les différences de comportement de ces deux temps verbaux « dans le cadre d'une suite, la suite processuelle<sup>38</sup> » qui imposent de faire la distinction entre leurs perfectivités. Elle pense que la présence d'une suite de PS dans un énoncé narratif correspond à l'ordre dans lequel les événements se sont passés.

Voici les exemples qu'elle propose et qui discriminent l'acceptation de l'un ou l'autre des deux temps :

(33) Les passagers sont descendus. L'avion a atterri.

(34) \*Les passagers descendirent. L'avion atterrit.

(35) Le verre s'est cassé. Jean l'a laissé tomber.

(36) \*Le verre se cassa. Jean le laissa tomber.

On voit là que le PS n'est pas apte à exprimer des événements qui n'arrivent pas dans un ordre chronologique. « Le PS implique une représentation des événements isomorphes à leur succession effective » dit Barbazan<sup>39</sup>, s'inspirant ainsi de Pollack qui, lui, affirme : « La succession des formes du passé simple est en même temps isomorphe à la succession des séquences d'actions exprimées par les prédicats verbaux<sup>40</sup>. »

---

<sup>37</sup> MAUPASSANT, G. de. Op.cit., p. 131.

<sup>38</sup> BARBAZAN, M. Op.cit., p. 96.

<sup>39</sup> Ibidem, p. 293.

<sup>40</sup> POLLACK W. Op. cit., p. 293.

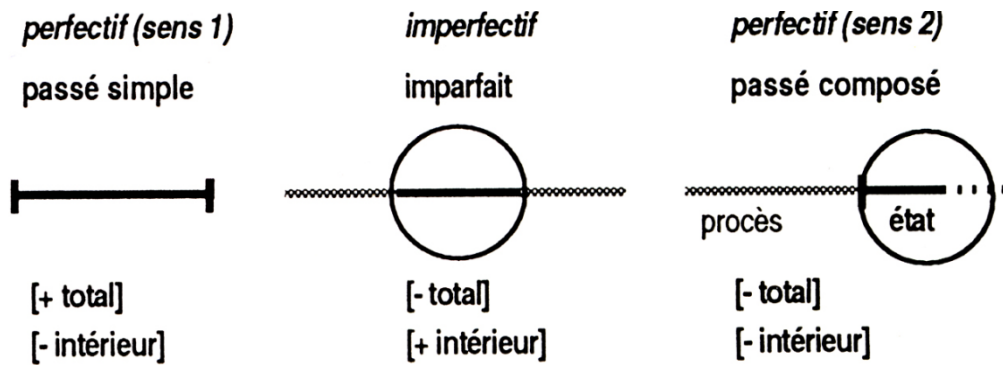
Enfin, alors que le PS envisage le procès de façon globale, dans sa totalité avec l'effet de succession chronologique des événements, le PC permet un effet d'accumulation des résultats des procès.

Pour Confais<sup>41</sup>, le PC, à la différence du PS, est partiellement perfectif et ne situe pas un procès dans le temps, « mais [est] un état-résultat par rapport à un temps exprimé par le PRES, lequel n'est pas nécessairement le <présent> restreint de t0 [...] Autrement dit, le PC suppose l'accomplissement d'une action, mais n'exprime pas un accomplissement. »

Ainsi, résume-t-il les valeurs aspectuelles de nos trois temps :

PS : procès « vu de l'extérieur », dans sa totalité ;  
 IMP : procès « vu de l'extérieur », avec une vision partialisante ;  
 PC : procès intérieur, mais partialisant.

Implicitement, Confais (et Barbazan) trouvent inapproprié le terme d'accompli accordé au deux temps. Alors, en prenant ensemble ces trois temps du passé, y compris l'IMP, ils construisent à partir de ces distinctions, le schéma<sup>42</sup> que nous reproduisons ci-dessous :



En somme, bien que les deux temps verbaux perfectifs aient une ambition commune, celle de l'aboutissement du procès, ils n'ont pas la même perfectivité.

### 3.2.2 Les différents emplois réguliers ou standards du passé composé

Le PC se construit morphologiquement, pour un verbe, suivant la formule commune aux temps composés : Auxiliaire avoir ou être PR + participe passé du verbe.

Cette morphologie lui impose une double fonction. Kelle<sup>43</sup> dit que le PC a deux valeurs nettement distinctes, celle d'accompli du présent et celle de passé pur, qui sont respectivement appelées le PC discursif et PC historique<sup>44</sup>.

#### 3.2.2.1 La valeur d'accompli du passé (temporelle)

<sup>41</sup> CONFAIS, J.-P. **Temps Mode Aspect**. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2002 ; p. 209.

<sup>42</sup> BARBAZAN, M. Op. cit., p. 102.

<sup>43</sup> KELLE, M. L'Expression du temps en français. In : COMBETTES, B. (éd.). **Les Classes « verbe »** : Le système verbal, formes et emplois. Nancy : CRNDP, 1993 ; p. 41-76 (p. 64).

<sup>44</sup> BOTH-DIEZ, A.-M. de. Op. cit., p. 79-88, suivant les notions « d'instance de discours » et « d'instance historique » de Benveniste

La valeur de pouvoir marquer un procès comme accompli dans le passé confère le statut de temps de passé qu'on associe au PC, qui est la plus familière. Elle indique que le déroulement du procès est antérieur au moment de l'énonciation, donc accompli. De cette façon, le PC donne au procès un caractère définitif, comme pour dire qu'un point de non-retour est atteint.

(37) La seconde guerre mondiale a pris fin en 1945.

(38) Ce jour-là, le train est arrivé en retard.

Avec cette valeur d'accompli et d'antériorité, le PC peut être remplacé par le PS :

(37') La seconde guerre mondiale prit fin en 1945.

(38') Ce jour-là, le train arriva en retard.

Cette possibilité de recoupage avec le PS explique la présence du PC dans l'énonciation-récit. Dans ce statut de temps du passé, le PC peut indiquer ou exprimer : la durée précise, la datation, la répétition.

a) Durée précise :

(39) Hier soir, j'ai écouté la musique pendant deux heures.

(40) Mitterrand a gouverné la France de 1981 à 1995.

b) La datation:

(41) Le cours est fini à midi.

(42) Mon père est mort en 1972.

c) La répétition:

(43) J'ai visité ce musée plusieurs fois.

d) Des événements non datés:

(44) Il y a longtemps que je ne l'ai pas vu.

(45) Je n'ai pas coupé mes cheveux depuis deux ans.

E) Le début d'un événement:

(46) Nous sommes partis à 8 heures hier matin.

### 3.2.2.2 La valeur d'accompli du présent

L'affinité du PC avec le PR découlant de sa morphologie lui confère cette fonction. La particule de participe qui contient l'accompli lui apporte sa perfectivité, tandis que l'auxiliaire au présent le rapproche du moment de l'énonciation. C'est pourquoi il est en mesure de représenter des événements dont les conséquences ou séquelles sont encore présentes.

On dit qu'il exprime le résultat présent d'un événement passé comme dans cet exemple emprunté à Frontier<sup>45</sup> de L'Étranger, de Camus :

---

<sup>45</sup> FRONTIER, A. Op. cit., p. 521.



(47) « La serviette roulante qu'on utilise est tout à fait humide : elle a servi toute la journée<sup>46</sup>. »

Le PR « utilise » et le PC « a servi » parlent à la fois de la même serviette. Cette valeur du PC se caractérise par le fait que le procès exprimé appartient à un passé si proche que « la limite finale [du procès] est quasiment confondue avec le présent effectif<sup>47</sup> ».

C'est ce que nous montrent les exemples suivants :

(48) - Vous venez déjeuner ?- Non merci, j'ai déjeuné.

(49) Et voilà, le train est arrivé.

D'après de Salins<sup>48</sup>, avec cette valeur, le PC peut être paraphrasé par une formule du présent comme dans les cas ci-dessus :

(48') J'ai déjeuné. = Je n'ai pas faim.

(49') Le train est arrivé. = Le train est là.

Mais, ce PC ne peut pas équivaloir au PS :

(48'') \*Non, merci je déjeunerai.

(49'') \*Et voilà, le train arriva.

Le moment de l'énonciation est généralement sans précision temporelle avec le procès accompli à ce moment de l'énonciation. Dans ce cas, le présent peut exprimer les mêmes idées:

(48''') Merci, j'ai mangé des choux = Je n'ai pas faim.

(50) Il a perdu ses lunettes. = Il ne trouve pas ses lunettes.

Ainsi, plus d'un ne satisfont pas du statut unique de temps du passé à aspect accompli qu'on accorde trop souvent au PC, considérant ce temps comme ambigu.

Suite à leurs recherches, un grand nombre de linguistes sont de l'avis que le passé composé n'est ni un temps du moment présent, ni un temps du passé. De même, Co Vet<sup>49</sup> parle de l'ambiguïté du PC et montre, avec les deux exemples qui vont suivre, que ce temps marqué par l'aspect perfectif et accompli peut parfois indiquer une situation qui n'est vraie que pendant un intervalle :

(51) Elle a vécu.

(52) J'ai dit.

---

<sup>46</sup> CAMUS, A. **L'Étranger**. Apud FRONTIER, A. Op. cit., p. 521.

<sup>47</sup> MARTIN, R. **Temps et Aspect** : Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français. Paris : Klincksieck, 1971 ; p. 105.

<sup>48</sup> SALINS, G.-D. de. Op. cit., p. 175.

<sup>49</sup> CO VET. **Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain** : Essai de sémantique formelle, Genève : Droz, 1980 ; p. 83.

Ces remarques nous amènent à parler de quelques-uns des emplois différents du PC.

### 3.2.3 Les emplois particuliers du passé composé

Le PC peut servir à exprimer des événements dans les différentes époques : passée, présente et future.

Il peut également permettre d'évoquer des événements non localisé dans le temps :

a) l'expression de l'avenir :

(53) Dès que tu as fini, tu m'appelles.

(54) Dans deux jours, j'ai déposé ma thèse à l'école doctorale.

b) l'expression des événements habituels :

(55) Quand j'ai fini mon déjeuner, je fais une petite sieste.

c) l'expression des vérités permanentes :

(56) Qui a bu boira.

d) L'expression d'événements qui n'ont pas eu lieu dans le passé de l'énonciateur :

(57) Paul n'a jamais acheté de voiture.

(58) On ne t'a pas invité.

Clairement, le PC est une forme verbale qui peut prendre différentes valeurs temporelles, comprises par rapport à la vision du procès.

Le PC et le PR ont la même instruction temporelle, [neutre]. Le PC, se rattache au PR et peuvent, tous les deux, inscrire un événement dans n'importe quelle époque. Mais le PC, pouvant marquer l'antériorité, fonctionne comme temps du passé.

## 3.3 Le passé composé / passé simple et l'imparfait dans l'usage

Après avoir procédé aux inventaires parallèles des PC, PS et IMP, il sera de bonne méthode de compléter notre présentation par une mise en relation de nos trois temps.

Cela nous permettra d'apporter les dernières nuances de cet exposé, par une ultime comparaison.

### 3.3.1 Le passé composé et le passé simple suivant les plans d'énonciation

Le PC sert de pont entre le passé et le présent en exprimant dans le présent, les résultats d'un événement qui vient de se passer. Ainsi, il est apte à être utilisé pour résumer, pour rendre compte dans le présent.

On rend compte de l'actualité au PC et au PR ; on se sert du PS si l'on fait allusion à un événement historique, c'est-à-dire un événement trop ancien pour qu'on puisse le

considérer comme faisant partie de l'actualité – la limite temporelle qui sépare l'histoire de l'actualité étant du reste variable<sup>50</sup>

Alors que le PS marque le plan d'énonciation-récit, le PC marque celui de l'énonciation-discours.

L'IMP partage les deux plans d'où les couples PC/IMP pour le discours et PS/IMP pour le récit.

Or, l'histoire de l'évolution des deux temps montre que le PC prend la place au PS et s'utilise pour exprimer tout procès passé, lointain ou proche.

### 3.3.2 Les différences entre le passé composé et le passé simple

Alors que le PC peut se substituer facilement au PS, le contraire n'est pas vrai. Essayons de transformer au PS, les PC du texte suivant (discours), différent des exemples de récit donnés jusqu'ici :

(59) « J'ai épousé un prisonnier.

Je me sentais seule et je voulais faire quelque chose de ma vie. C'est pour cela que je suis devenue visiteuse de prison. Quand j'allais parler à des détenus, j'avais le sentiment d'être utile à quelqu'un. C'est ainsi que j'ai rencontré Paul, un garçon un peu perdu. Nous avons beaucoup parlé de sa vie et de son passé. Moi-même, je me suis confié à lui. Nos conversations nous nous ont rapprochés<sup>51</sup>.

(59') \*J'épousai un prisonnier.

Je me sentais seule et je voulais faire quelque chose de ma vie. C'est pour cela que je \*devins visiteuse de prison. Quand j'allais parler à des détenus, j'avais le sentiment d'être utile à quelqu'un. C'est ainsi que je \*rencontrai Paul, un garçon un peu perdu. Nous \*parlâmes beaucoup de sa vie et de son passé. Moi-même, je me \*confiai à lui. Nos conversations nous \*rapprochèrent.

Les premières personnes de l'énonciation du discours sont trop identifiables au locuteur dans cette conversation pour autoriser le PS, qui caractérise le récit.

Même quand elles ne sont pas si identifiables et que la permutation est possible, un récit au PS diffère immensément d'un récit PC.

### 3.3.3 Discrimination de circonstants ou adverbess de temps

De part leurs instructions aspectuelles respectives, chacun des trois temps s'associe ou non avec des types donnés de circonstants.

Rappelons rapidement ces instructions pour chaque temps : PS: [+ tension] et [+ incidence] ; IMP : [+ tension] et [- incidence] ; PC : [+ extension] et [+ incidence]. Mais pour cause d'espace, nous ne pourrons expliciter ceci que par trois cas :

---

<sup>50</sup> FRONTIER, A. Op. cit., p. 522.

<sup>51</sup> SALINS, G.-D, de ; SANTOMAURO, A. **Cours de grammaire française** : Activités niveaux 1 & 2. Paris : Didier-Hatier, 1997 ; p. 149.

a) le circonstant « pendant » [x temps] : ce circonstant représente une durée de temps précise, limitée des deux côtés ; c'est donc un temps verbal d'instruction [+ incidence], c'est-à-dire qui représente le temps interne du début jusqu'à la fin (ou accompli) qui pourra accepter un tel circonstant, dans ce cas, le PS qui présente un procès dans sa globalité est déjà un bon candidat, alors que l'IMP d'instruction aspectuelle [- incidence] ne marche pas ici ou l'accepte difficilement, par ailleurs dans sa valeur d'accompli du passé, le PC marche avec ce circonstant :

- (60) Pendant deux heures de temps, il n'arrêta pas sa musique assourdissante.
- (61) Pendant deux heures de temps, il n'a pas arrêté sa musique assourdissante.
- (62) Pendant deux heures de temps, il n'\*arrêtait pas sa musique assourdissante.

b) Le circonstant « depuis » [x temps] : cet adverbe présente sémantiquement comme réalisée une partie de la durée qu'il actualise, donc l'IMP [- incidence], présentant le temps interne comme sécable et ouvert, va marcher avec ce circonstant, contrairement au PS :

- (63) L'avion volait depuis une trentaine de minutes quand le capitaine parla.
- (64) L'avion \*vola depuis une trentaine de minutes quand le capitaine parla.
- (65) L'avion volait \*a volé depuis une trentaine de minutes quand le capitaine parla.

## 4 Conclusion

En s'appuyant sur des exemples variés, dans le champ du discours et dans celui du récit, cet article a pu décrire et analyser, grâce à l'étude de leurs instructions aspectuelles et temporelles, les différents emplois réglementaires et les usages spécifiques des trois temps de base du passé du français sur lesquels s'est arrêtée notre attention : l'imparfait, le passé composé et le passé simple de l'indicatif.

Cette description minutieuse a permis de dégager les rôles de ces temps dans la production des effets de sens en discours. L'observation a donc pu mettre en lumière la très grande souplesse d'emploi de l'imparfait et du passé composé, ainsi que les divergences d'opinion que cette richesse peut créer parmi les linguistes.

Peut-être pourra-t-on espérer que la didactique du FLE dans notre contexte nigérian - et ailleurs - trouvera des éléments utiles et exploitables dans cette présentation qui, nous le souhaitons aussi, pourra apporter au francisant quelques éléments favorisant une meilleure compréhension du système de ces temps et contribuer à sa bonne utilisation dans les diverses formes de la communication en langue française.

---

Análise gramatical de tempos passados franceses para o benefício do professor e do aluno de língua francesa nigeriano

### Resumo

Este artigo, teórico, propõe analisar da maneira mais detalhada e precisa possível o semantismo, isto é os vários valores carregados por alguns tempos do passado franceses, o pretérito imperfeito, o passado composto e o pretérito perfeito do modo indicativo, com vista a melhorar a compreensão das muitas possibilidades de emprego destes tempos. Numa abordagem descritiva baseada nos exemplos procedentes, a apresentação revê os diferentes

valores destes três tempos, para chegar à conclusão de que esta proposta é um complemento muito funcional para as ferramentas comumente usadas para aprender e ensinar a língua francesa na Nigéria, bem como em outros lugares provavelmente.

### *Palavras-chave*

Aspecto. Instrução de tempo. Passado composto. Pretérito perfeito. Pretérito imperfeito. Tempo anafórico. Tempo crônico. Tempo dêitico. Tensão +/-.

## Análisis gramatical de tiempos del pasado en francés para el beneficio del profesor y del alumno de lengua francesa nigeriana

### *Resumen*

Este artículo, teórico, propone analizar, de la manera más detallada y precisa posible, el semantismo, es decir, los varios valores soportados por algunos tiempos del pasado en francés, como ser el pretérito imperfecto, el pasado compuesto y el pretérito perfecto del modo indicativo, con el fin de mejorar la comprensión de las muchas oportunidades de empleo de estos tiempos. En un enfoque descriptivo basado en los ejemplos pertinentes, la presentación revisa los diferentes valores de estos tres tiempos, para llegar a la conclusión de que esta propuesta es un complemento muy funcional cuando se piensa en las herramientas comúnmente usadas para aprender y enseñar la lengua francesa en Nigeria, como en otros lugares probablemente.

### *Palabras-clave*

Aspecto. Instrucción de tiempo. Pasado compuesto. Pretérito imperfecto. Pretérito perfecto. Tensión +/- . Tiempo anafórico. Tiempo crónico. Tiempo deítico.

---

## Références

ADEGBOKU, D. Les Temps verbaux en français : La Problématique de terminologie et de définition, **RANEUF** (Revue de l'Association nigériane des enseignants universitaires de français), vol. 1, n°2, Ibadan : Agoro Publicity Company, novembre 2005 ; p.52-71.

BARCELO, G. J. ; BRES, J. **Les Temps de l'indicatif en français**. Paris : Ophrys, 2006.

BARBAZAN, M. **Le Temps verbal**. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2006.

BECHADE, H.-D. **Grammaire française**. Paris : Presses universitaires de France, 1994.

BENVENISTE, E. **Problèmes de linguistique générale 2**. Paris: Gallimard, 1974.

BERNEY, P. **Les Verbes français**. Paris : Hachette, 1972.

BOTH-DIEZ, A.-M. de. L'Aspect et ses implications dans le fonctionnement de l'imparfait, du passé simple et du passé composé au niveau textuel. In : CO VET, **La Pragmatique des temps verbaux dans la langue française**, n° 67, septembre, Paris : Larousse, 1985 ; p. 5-22.

- CO VET. **Temps, aspects et adverbess de temps en français contemporain** : Essai de sémantique formelle, Genève : Droz, 1980.
- CONFAIS, J.-P. **Temps Mode Aspect**. Toulouse : Presses universitaire du Mirail, 2002.
- ELUERD, R. **Langue et Littérature : Grammaire, Communication, Techniques littéraires**. Paris : Nathan, 1992.
- FRONTIER, A. **La Grammaire du français**. Paris : Belin, 1997.
- GABRIEL, M. A. **Islam et Terrorisme**. Romanel-sur-Lausanne : Édition Ourania, 2007.
- GUILLAUME, G. **Temps et Aspect**. Paris : Champion, 1965.
- KELLE, M. L'Expression du temps en français. In : COMBETTES, B. (éd.). **Les Classes « verbe »** : Le système verbal, formes et emplois. Nancy : CRNDP, 1993 ; p. 41-76.
- KLEIBER, G. Lorsque l'anaphore se lie aux temps grammaticaux. In : VETTERS, C. (éd.), **Temps, Aspects et narration**. Amsterdam-Atlanta : Rodopi, 1993 ; p. 117-167.
- MARTIN, R. **Temps et Aspect** : Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français. Paris : Klincksieck, 1971.
- MONNERIE-GOARIN, A. **Les Temps du passé et l'aspect du verbe** : Théorie et pratique. Paris : Didier, 1996.
- POLLACK, W. Un modèle explicatif de l'opposition aspectuelle : Le Schéma d'incidence. **Le Français moderne**, XLIV, 1976 ; p. 289-311.
- SALINS, G.-D. de. **Grammaire pour l'enseignement / apprentissage du FLE**. Paris : Didier/Hachette, 1996.
- SALINS, G.-D, de ; SANTOMAURO, A. **Cours de grammaire française** : Activités niveaux 1 & 2. Paris : Didier-Hatier, 1997.
- VETTERS, C. Passé simple et imparfait, un couple mal-assorti. **Langue française**, n° 110, Paris : Larousse, 1993 ; p. 14-30.
- WEINRICH. H. **Le Temps** : Le Commentaire et le récit. Paris : Éditions du Seuil, 1973.
- WILMET, M. **Grammaire rénovée du français**. Bruxelles : De Boeck Université, 2007.

---

Date de remise au comité de rédaction d'AntipodeS

le samedi, 15 juillet 2017

---

Date de publication

le mercredi, 27 février 2019

---

## Pour citer cet article

ADEGBOKU, Dele. Analyse grammaticale des temps passés du français au bénéfice de l'enseignant et du francisant nigerians. **AntipodeS - Études de langue française en terres non francophones**. São Salvador da Bahia de todos os Santos, Brésil : Universidade Federal da Bahia, vol. 1, n° 1, juillet / décembre 2018 ; p. 136-159. Rubrique Linguistique. ISSN électronique : 2596-1837. Disponible en <<https://portalseer.ufba.br/index.php/Antipodes>>. Mis en ligne le 27 février 2019.

---

## L'auteur

ADEGBOKU, Dele

Docteur, Senior Lecturer/Researcher, Département des Langues étrangères et de Littérature, Faculty of Humanities, University of Port-Harcourt

Adresse postale : P.M.B. 5323, Choba, Port Harcourt, Nigeria  
Adresse électronique : deladeg@gmail.com

---

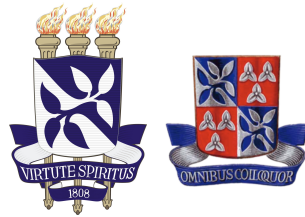
## Droits d'utilisation



Cet article est publié sous la protection de la licence *Creative Commons* de type *Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International*, dont les termes sont consultables en ligne à l'adresse <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/legalcode> : ses contenus sont publiés gratuitement et libres de droits d'utilisation non commerciale par un tiers, ce dernier étant soumis à l'obligation de citation de source, de déclaration de toute altération et de publication dans les termes de la même licence.

---

Éditeur



AntipodeS - Études de langue française en terres non francophones  
<https://portalseer.ufba.br/index.php/Antipodes>

Departamento de letras românicas  
Instituto de letras  
Universidade federal da Bahia

São Salvador da bahia de todos os Santos  
Brasil

---

---